



# CAHIER DES CHARGES PYRAMIDES FPI 2026

## Prix décernés

- **Échelon régional : la Pyramide d'Argent de la mixité énergétique**
- **Échelon national : la Pyramide d'Or de la mixité énergétique**

## Préambule

Partenaire historique de la FPI, GRDF accompagne la promotion immobilière dans la conception de programmes performants, confortables et à faible empreinte carbone en cohérence avec la planification écologique initiée et soutenue par les pouvoirs publics.

Cette planification s'appuie sur un paysage énergétique et urbain diversifié, en grande partie existant : dessiner la ville de demain passe désormais par la combinaison des sources énergétiques, la construction neuve et la rénovation d'ensembles immobiliers, de friches industrielles ou de zones commerciales.

Par conséquent, le gaz fossile s'efface progressivement au profit de solutions EnR et/ou bas carbone encore plus performantes :

- **L'hybridation des solutions énergétiques**, véritable mix énergétique à l'échelle du projet : « la bonne énergie au bon moment ».
- **Les gaz renouvelables produits localement** dans un principe d'économie circulaire, les déchets de nombreuses activités (et notamment avec l'obligation du tri et de la collecte des biodéchets depuis le 1er janvier 2024) devenant la matière première de cette filière.
- Le gaz est la troisième énergie consommée en France, la deuxième au périmètre du résidentiel et tertiaire (source : chiffres clés de l'énergie 2023 – SDES). De plus, il alimente nombre de réseaux de chaleur ou centrales thermiques à cycles combinés nécessaires à la production d'électricité, notamment pour répondre à la pointe hivernale.



# CAHIER DES CHARGES PYRAMIDES FPI 2026

À travers cette « Pyramide FPI, catégorie mixité énergétique », **les objectifs de GRDF sont multiples et non exclusifs**, à savoir :

- Valoriser les promoteurs immobiliers engagés sur le chemin de la **mixité énergétique et constructive** en démontrant qu'il est possible de proposer des projets ambitieux, dont les impacts sont maîtrisés sur les dimensions économiques, matières, énergétiques et environnementales.
- Démontrer la pertinence de la complémentarité des énergies où le gaz combiné avec une autre énergie (électricité, solaire, bois, géothermie) génère une véritable valeur ajoutée pour **décarboner à coût maîtrisé** votre projet.
- Promouvoir la flexibilité qu'offrent les solutions hybrides gaz sur la réduction de la pointe de puissance électrique de la courbe de charge.
- Développer l'usage des **gaz verts**<sup>[1]</sup> produits localement et alimentant le programme. Au 31/12/2025, ce sont plus de 740 sites qui produisent et injectent directement dans les réseaux existants de gaz représentant plus de 14TWh/an de consommation.
- Démontrer que la construction neuve ou la rénovation / réhabilitation répondent à une ambition environnementale élevée : RT2012 -20%, RE2020 seuils 2022 et 2025, étiquettes DPE A, B ou C etc.
- Développer la réversibilité énergétique (pertinence de la boucle à eau chaude) au service de la modularité/évolutivité du bâtiment.

<sup>[1]</sup> via la méthanisation : collecte des biodéchets, offres de gaz vert proposées par les fournisseurs d'énergie

# CAHIER DES CHARGES PYRAMIDES FPI 2026

Pour ce faire, il existe plusieurs scénarii pour répondre favorablement à la notion de mixité énergétique à savoir :

- En mode « **low tech** » : le gaz se verdit pour répondre au « juste besoin » du logement via une chaudière « très haute performance énergétique (THPE) » et un bâtiment performant.
- En mode « **soft tech** » : le gaz se verdit et s'hybride avec le solaire, le bois, la géothermie.
- En mode « **high tech** » : le gaz se verdit et s'hybride avec les PAC et l'hydrogène.

En complément, GRDF s'engage auprès du promoteur :

- À mettre à sa disposition le dispositif lié à la « **mention gaz vert** » déployée par l'association Coénove afin d'informer ses clients sur la montée en puissance du gaz vert et sur les offres de fourniture. Un brief sur la production locale de gaz vert et les écogestes, ainsi que des outils (logo, affiche, plaquette, site internet...) seront fournis à ses équipes de vente.
- Si le projet met en œuvre une **solution hybride gaz** (PAC hybride individuelle ou collective, couplage chaudière et CET, chaudière et solaire thermique, chaudière et chaudière bois) au niveau du bâtiment afin de respecter ou d'anticiper la **RE2020 – seuil 2025**, celui-ci fera l'objet d'une **campagne de communication** par GRDF au titre des nombreuses externalités positives générées par un dispositif biénergie bas-carbone : prix des énergies, fiabilité, coûts de construction, intégration.



# CAHIER DES CHARGES PYRAMIDES FPI 2026

## Critères minimum

Les programmes candidats devront satisfaire les critères suivants :

1. Être à **dominante résidentielle** (logements collectifs ou maisons individuelles groupées). Néanmoins, les résidences services seniors, les résidences étudiantes, les hôtels ou tout projet de mixité d'usages résidentiel et tertiaire (commerce, crèche, école) peuvent également concourir.
2. Concerner des logements dans une **construction neuve** ou dans une rénovation lourde. À titre d'exemple, on peut citer la réversibilité bureaux logements, ou encore la conservation d'un patrimoine existant dans le programme (façade, bâtiment historique existant, etc.)

### Sont considérés comme éligibles les projets équipés :

- De système de chauffage gaz
- De système hybride PAC / chaudière gaz ou solaire thermique / gaz
- D'une chaufferie bois couplée à une chaudière gaz en appoint (voir en secours)
- D'un système géothermal couplé à une chaudière gaz en appoint (voir en secours)

Ne pourront pas être éligible les projets avec une source d'énergie unique imposée par la collectivité locale.

Par ailleurs seront éligibles les projets soumis à la RE 2020 comme à la RT 2012.



# CAHIER DES CHARGES PYRAMIDES FPI 2026

## Critères de sélection et de notation

Les programmes candidats seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

### Critères réglementaire

RT2012	
RT2012 Bbio -20% à 30%	+ 5 points
RE2020 seuils 2022 Ic énergie	+ 10 points
RE2020 seuils 2025 Ic énergie	+ 15 points
Bonus certifications ou effort vs réglementation Label (Effinergie, NF Habitat HQE, BDM...)	+ 10 points

### Bonus Ic construction

2025	+ 5 points
2028	+ 10 points
2031	+ 15 points

# CAHIER DES CHARGES PYRAMIDES FPI 2026

## Critères mixité

Des énergies (PAC hybride, hybridation gaz/solaire, gaz/géothermie...)	+ 40 points
Bonus mise en avant de la flexibilité offerte par le choix de la solution énergétique, sur le réseau électrique	+ 25 points

## Critères optimisation

Économique	
Coûts de construction et prix de vente communiqués	+ 5 points

Environnementale	
Étiquette DPE carbone bâtiment C	+ 5 points
Étiquette DPE carbone bâtiment B	+ 10 points
Étiquette DPE carbone bâtiment A	+ 15 points

Matière Énergétique	
Étiquette DPE énergie bâtiment A	+ 15 points
CEP NR -20%	+ 10 points

# CAHIER DES CHARGES PYRAMIDES FPI 2026

## Critères architecture

Intégration du projet dans son écosystème	+ 5 points
Qualité esthétique et visuelle	+ 5 points
Prise en compte de la gestion des eaux / nature	+ 10 points

## Critères bonus

Mise en place d'une solution pour la collecte des biodéchets	+ 10 points
Prise en compte du confort d'été via un système :	
Passif (appartements traversants, ventilateurs, végétalisation...)	+ 5 points
Actif (climatisation)	+ 5 points
Communication autour des gaz verts (site à proximité, panneau, événement sur le sujet, bulle de vente, mention gaz vert etc.)	+ 25 points
Présence d'une innovation quel que soit le domaine énergétique, constructif, mobilité, biodiversité, eau, déchets, végétalisation, domotique/pilotage à distance, espace partagé.	+ 30 points
Coup de cœur du jury	+ 20 points



# NOTICE DE CANDIDATURE PYRAMIDES FPI 2026

## QUE FAIRE AVANT DE DÉPOSER MON DOSSIER ?

Je suis connecté à mon espace adhérent (mon nom et prénom apparaissent en haut à droite sur le site [fpifrance.fr](http://fpifrance.fr))

OUI

J'ai un compte adhérent : je me connecte à mon espace adhérent en cliquant sur l'onglet "Adhérent"

NON

Je n'ai pas de compte adhérent

NON

J'ai oublié mon mot de passe, je clique sur l'onglet "Adhérent" et je clique sur mot de passe oublié pour le réinitialiser.

Je me créé un compte adhérent en cliquant sur l'onglet "Adhérent" en haut à droite de la page et j'utilise **OBLIGATOIUREMENT** l'adresse mail de mon entreprise

Je peux commencer à remplir mon dossier de candidature en choisissant la catégorie dans laquelle je souhaite déposer un dossier pour accéder au formulaire d'inscription.



# NOTICE DE CANDIDATURE PYRAMIDES FPI 2026

**JE POSTULE À LA PYRAMIDE D'ARGENT FPI DE LA MIXITÉ ÉNERGÉTIQUE EN CLIQUANT SUR "DÉPOSER VOTRE DOSSIER"**

**Étape 1 :** je remplis le e-formulaire d'inscription avec les informations sur mon entreprise

- 1.J'indique obligatoirement à quel prix **je candidate** et **ma chambre régionale**
- 2.J'indique obligatoirement les informations relatives à la maîtrise d'ouvrage :  
**Le contact du dirigeant et le contact personne en charge du dépôt de la candidature\***
- 3.Si je suis en co-promotion, j'indique également **les informations sur l'entreprise** *Pour rappel : Seuls les adhérents de la FPI sont autorisés à concourir*
- 4.J'indique obligatoirement les informations relatives à **la maîtrise d'œuvre** :  
**Nom, prénom, fonction, mail et tél**

**\*IMPORTANT :**

Dans le champ "**Contact en charge du dépôt de la candidature**", je **saisis la même adresse e-mail que celle que j'ai utilisée pour me connecter sur le site**. C'est à cette adresse e-mail que la FPI vous enverra les e-mails de relance en cas de dossier incomplet et l'e-mail de confirmation de dépôt de votre dossier.

**Étape 2 :** je présente mon projet

- 1.J'indique obligatoirement **l'adresse, la ville et le code postal de l'opération**
- 2.Si je connais **la date de livraison** je l'indique également (non obligatoire)
- 3.Je présente obligatoirement **mon projet en 800 caractères**



# NOTICE DE CANDIDATURE PYRAMIDES FPI 2026

## Étape 3 : je télécharge les pièces obligatoires

1 ORDRE DE SERVICE (OS) OU DÉCLARATION DE CHANTIER (DOC) SIGNÉS PAR LE PROMOTEUR



20 Mo

3 PERSPECTIVES OU PHOTO DE L'OPÉRATION

1080  
HD



JPG



20 Mo

1 LOGO DE L'ENTREPRISE

1080  
HD



JPG



20 Mo

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DESTINÉ AU JURY DU CONCOURS\*



20 Mo

\*À partir du modèle Powerpoint dédié au prix Mixité énergétique qui comprend les critères de sélection, téléchargeable sur le site FPI : <https://fpifrance.fr/candidatez-aux-pyramides-dargent-2026>

UNE NOTE DE SYNTHÈSE D'ÉTUDE THERMIQUE OU ENVIRONNEMENTALE (RT2012 OU RE2020)



20 Mo

\*Cette note de synthèse est téléchargeable avec le fichier modèle Powerpoint dédié au prix Mixité énergétique

## Étape 4 : j'ajoute une vidéo pour enrichir mon dossier (facultatif)

1 VIDÉO DU PROJET DURÉE ENTRE 1 À 2 MN



250 Mo

Si j'ai renseigné tous les champs, je clique sur le bouton **ENREGISTRER** puis sur **TERMINER**. Un message de confirmation en haut du formulaire m'indiquera que mon dossier est bien complet. Dans le cas contraire un message d'erreur s'affichera en haut du formulaire m'invitant à corriger le ou les champ(s) incomplet(s).